



DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande d'usage conditionnel relativement à l'usage « café-terrasse » au niveau du bâtiment situé au 495, avenue Beaumont.

La demande vise l'autorisation de l'usage complémentaire « café-terrasse » dans une cour adjacente à une zone où est autorisé, comme catégorie d'usage principale, une catégorie de la famille habitation. Le commerce à l'origine de cette demande est le restaurant Le Piment Rouge Beaumont.

Toute personne intéressée pourra faire valoir son point de vue auprès du conseil concernant la présente demande lors de la séance du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le mardi 7 mai 2024 à 18 h 30 au 405, avenue Ogilvy, salle 201, à Montréal.**

Toute demande d'information peut être acheminée à la Direction du développement du territoire au **514 868-3160**.

Fait à Montréal, le 22 avril 2024.

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers

Publication : [Site internet de l'arrondissement et Bureau d'accès Montréal de l'arrondissement](#)